

Questions orales

LA POSSIBILITÉ DE TRANSPORTER DE L'ÉLECTRICITÉ DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, le premier ministre organisera-t-il une réunion avec les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard et le premier ministre du Québec, ce fédéraliste de fraîche date? Le problème réside dans la transmission de l'électricité du Québec à l'Île-du-Prince-Édouard en passant par le Nouveau-Brunswick. Organisera-t-il immédiatement une réunion, afin que le problème puisse être résolu et que l'on puisse transmettre l'énergie électrique peu coûteuse du Québec à l'Île-du-Prince-Édouard en passant par le Nouveau-Brunswick, au prix coûtant?

M. le Président: Je comprends que le député pose une question, mais généralement il n'est pas nécessaire de la poser deux fois?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je tiens à préciser à mon honorable collègue qu'il s'agit là d'une question extrêmement importante pour l'Île-du-Prince-Édouard où les tarifs d'électricité sont si élevés qu'ils empêchent l'implantation de nouvelles industries dans cette province. Les coûts énergétiques éliminent pratiquement tous les atouts que l'île offre aux investisseurs. Je remercie le député d'avoir soulevé cette question extrêmement importante. Je crois comprendre que les premiers ministres concernés ont eu des entretiens. Pour ma part, j'ai discuté de cette question avec le premier ministre Lee par écrit et verbalement. J'espère être en mesure de faire de même avec les autres premiers ministres concernés le plus tôt possible. Je partage le souci exprimé par le député. Il est vraiment injuste que des coûts énergétiques élevés empêchent l'essor industriel.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

ON DEMANDE D'INSTAURER UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'INDUSTRIE

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et porte sur l'industrie nucléaire. Étant donné que les progressistes conservateurs se sont engagés à rendre plus accessible le gouvernement, à demander des comptes aux sociétés d'État, à revoir les principaux programmes de dépenses publiques et à tenir compte de l'opinion de la population, la ministre peut-elle nous dire si son gouvernement envisage d'instaurer une enquête parlementaire sur tous les aspects de l'industrie nucléaire telle que le gouvernement conservateur y avait songé en 1979?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je me souviens qu'en 1979, il avait été question de mettre sur pied un groupe d'étude ou un comité parlementaire sur l'industrie nucléaire. Quand je m'entretiendrai avec les responsables de l'EACL dans une semaine ou deux, nous nous demanderons ensemble si cela demeure une bonne formule pour examiner les problèmes de notre industrie nucléaire.

M. Blaikie: J'espère seulement que la ministre ne reçoit pas ses ordres des dirigeants de l'EACL à cet égard.

L'OBLIGATION DE L'INDUSTRIE DE RENDRE DES COMPTES

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je demande de nouveau à la ministre si elle envisage la possibilité d'instaurer une enquête parlementaire sur l'industrie nucléaire afin que nous sachions à quoi nous en tenir au sujet de cette industrie, puisque l'ancienne administration libérale avait imposé cette option aux Canadiens. Je l'invite instamment à passer à l'action.

● (1450)

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai déjà expliqué que je me disposais à réexaminer cette question. Je tiens cependant à préciser que les intervenants sont nombreux dans le dossier nucléaire. Avant de saisir notre leader parlementaire de mon projet, je me dois d'établir si les représentants de l'industrie, qu'ils soient du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario ou d'ailleurs, considèrent que ce serait une façon utile d'examiner la question.

M. Blaikie: Vous ne devriez pas consulter que l'industrie.

Mlle Carney: Oui, il faut d'abord établir si c'est ce qu'il convient de faire, car il se peut que les difficultés proviennent de la commercialisation.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

L'ACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 50

Mme Lise Bourgault (Argenteuil-Papineau): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Transports). Tout d'abord je voudrais le féliciter de cette heureuse initiative qu'il a eue de venir rencontrer les intervenants du secteur des Laurentides et en particulier ceux qui étaient intéressés aux questions du transport. Il a pu, de fait, constater que les citoyens d'Argenteuil-Papineau étaient très bien représentés et qu'ils lui ont soumis deux priorités importantes pour la région. Ma question est donc la suivante: à la suite de sa rencontre avec le ministre québécois des Transports concernant l'achèvement de l'autoroute 50, l'honorable ministre peut-il nous donner une réponse de cette rencontre qu'il a eue avec le ministre des Transports du Québec?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, nous avons effectivement discuté avec M. Léonard de la question des autoroutes. Cependant, l'entente fédérale-provinciale sur les autoroutes du Québec est terminée depuis mars 1984 et susceptible d'être renouvelée. Ce n'est pas fait et si cette entente était renouvelée nous verrons comment, avec la province qui a priori est responsable du dossier des routes, nous devons traiter l'autoroute dont parle le député d'Argenteuil-Papineau.